



PREAVIS No 03-2020 « BUDGET 2021 »

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASEL  
PAR LA COMMISSION DE GESTION

Séance du Conseil intercommunal du 24 novembre 2020

La Commission de gestion, composée de Madame Anne Schranz, Messieurs Viesturs Simanis et Jean-Marc Mayor (Laurent Witschi excusé), a procédé à l'examen du préavis lors de sa séance du 4 novembre 2020 dans les locaux de la Police de Pully. Elle a siégé seule, puis en présence du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police et de M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir qui les a rejoints plus tard. Elle les remercie pour les explications qu'ils ont fournies aux commissaires.

### **Préambule**

Il s'agit du dixième budget présenté à l'ASEL. Il est légèrement en hausse par rapport au budget 2020 (+0,9%). Cette augmentation, en dessous de l'augmentation annuelle moyenne de ces dernières années, montre que les dépenses sont maîtrisées. La comparaison avec les comptes 2019 indiquent une augmentation de 3,7% qui est documentée dans le préavis.

### **Préavis**

Le préavis étant suffisamment explicatif, la Commission s'est uniquement penchée sur les attributions aux fonds et financements spéciaux (page 4). Le fonds de renouvellement informatique, bien alimenté, a permis de participer au financement du projet ODYSSEE de la police cantonale sans incidence sur le budget, mais il est nécessaire de reconstituer ce fonds pour le futur. En ce qui concerne le fonds de renouvellement technique, il doit permettre le remplacement d'un nouveau radar de voiture dont l'achat avait déjà été annoncé en 2019 et dont le détail est donné plus loin.

## Brochure du budget

P. 1 – 600.3091 : la formation professionnelle continue est un aspect essentiel pour le travail de police. En 2019, les policiers mobilisés pour des grands événements n'avaient pas pu suivre de cours et en 2020 des cours ont été reportés à cause du Covid-19. Cela explique le montant de la somme reportée sur 2021.

P. 1 – 600.3092 : ce poste ne comporte pas seulement les frais de recherche nécessaires quand aucun dossier en attente n'est disponible, mais également les frais des tests psychotechniques des futurs aspirants.

P. 1 – 600.3141: après les travaux effectués sur le bâtiment de police, de nouveaux contrats ont dû être signés, cette augmentation est donc pérenne. Ils concernent les extincteurs et l'installation de régulation du chauffage.

P. 1 - 600.3161.00 : jusqu'au printemps 2020, les places visiteurs du bâtiment communal du Pré-de-la-Tour 11 (Banque Raiffeisen) étaient munies d'un horodateur, mais gratuites pour les véhicules de police. Depuis, ces places de parc sont louées au mois y compris pour la police.

P. 2 – 600.4356 : l'ASEL gère pour la ville de Pully les macarons, les horodateurs, les inhumations, l'administration du domaine public et l'analyse des chantiers privés. En revanche la vente des cartes journalières CFF a été reprise par le Greffe municipal.

P. 2 – 612.3116 : la Cogest s'est interrogée sur l'équipement des policiers devant intervenir dans des situations péjorées par le coronavirus et a reçu des précisions à ce sujet. Au début de la pandémie, la police cantonale avait mis le matériel « Covid-19 » à disposition gratuitement. Pour 2021, le surcoût a été estimé à CHF 7'000. Pour information, on estime à 7 à 8% des effectifs les policiers mis en quarantaine dans le canton. Aucun collaborateur de l'ASEL n'a été touché par la maladie, cela étant dû en partie aux mesures strictes imposées par le Commandant dès le début de la pandémie.

P. 3 – 613.3116: c'est à la suite d'une visite d'un responsable de la sécurité au local du matériel, que ce matériel obsolète a été identifié. Il s'agit d'un souffleur, d'une perceuse-visseuse et d'un gerbeur (chariot élévateur).

P. 3 - 613.3801 : le radar actuel date de 2012 et depuis cette époque l'évolution technique a permis une grande amélioration de la qualité des photos prises avec ce matériel. Or les nouveaux critères légaux, ainsi que des automobilistes de plus en plus procéduriers, rendent cette qualité nécessaire. Un nouveau radar sera donc acheté d'ici 1 à 3 ans pour une somme de CHF 70'000 à 80'000.

## **Conclusion**

C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous demande d'adopter la conclusion telle qu'énoncée dans le préavis No 3-2019, soit

de valider le budget 2021 de l'association de communes « Sécurité Est lausannois ».

Pully, le 10 novembre 2020

Anne Schranz, Pully,  
Présidente, rapportrice

Jean-Marc Mayor, Belmont

Viesturs Simanis, Savigny

Laurent Witschi, Paudex